

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontologie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel

Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tel : 05 22 20 45 45 (G) - Fax : 05 22 22 78 38 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-806431

165797

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6272 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre
 Nom & Prénom : BOUTIBA HASSAN
 Date de naissance : 25/06/1959
 Adresse : Résidence LAYMOUR A App't 4 1^{er} Etage
 LAY LAYMOUR CASABLANCA 20190
 Tél : 06 88 11 86 23 Total des frais engagés : 1641,00

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Professeur H. FEKAH
 Chirurgien urologue
 مستشفى جراحة الكلى والمسالك البولية
 43, Av. 2 Mars - Casablanca
 Tél. 0522 47 14 57 - Fax: 0522 47 14 58

Date de consultation : 31/05/2023
 Nom et prénom du malade : BOUTIBA HASSAN Age : 64 ans
 Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : Adx prostatique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 19/06/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

H. HAKANI

Autorisation CNDP N° : A. 215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant detaille des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2023	C	G		INF. 091037614 Professeur H. FEKAK Chirurgien Urologue ستاد جراحة الكلى والمسالك البولية 45, Av. 2 Mars - Casablanca tel: 0522 47 14 57 - Fax: 0522 47 14 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr BENHADDIA KARIM Pharmacie Der Kasalam 32 Oulfa - Casablanca Tel: 05 22 93 22 31	11/06/2023	1641,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant detaille des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de se faire remettre la facture, indiquant la nature des soins.

Important:

Le patient est tenu de se faire remettre la facture, indiquant la nature des soins.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitees	Nature des Soins	Coefficient	INF.
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
				DEBIT DES SOINS
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D G B (Création, remont, adjonction) Fonctionnement, adaptation, réparation des prothèses			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT
				DATE DE DEBIT

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



عيادة امراض
المسالك البولية 2 مارس

Docteur Hamid Fekak

Membre de l'European
Association of Urology et
de la Société Internationale
d'Urologie

- Chirurgie et endoscopie
des reins et des voies uro-
génétales, Laser Prostate
- Cancérologie Uro-génitale
- Statique Pelvienne
et incontinence urinaire
- Infertilité masculine
et impuissance sexuelle
- Lithotripsie et laser
des Calculs urinaires
- Circoncision
- Echographie et explorations
Urodynamiques

الدكتور حميد فكاك

- عضو الجمعية الأوربية
والعالمية لجراحة الكلى
والمسالك البولية
- البراحة والفحص بالمنظار
للمسالك البولية والتناسلية
- أخصائي سرطان الكلى
والمنانة والبروستات
- السلس البولي
- العقم والعجز الجنسي
- الختان
- تفتيت بطون جراحة لحصى
الكلى والمسالك البولية
- الفحص بالصدى

Professeur Hamid Fekak

الدكتور حميد فكاك

Chirurgie des reins et des voies uro-génitales
Ex. enseignant à la faculté de médecine de Casablanca
أستاذ جراحة الكلى والمسالك البولية

Casablanca le 31-05-2023

TADALIS

PPV: 547DH00

PER: 07/24

LOT: L2575-1

6 118000 042068

Mr. BOUTIBA HASSAN

PPV: 547DH00
PER: 01/25
LOT: M193-2

6 118000 042068

TADALIS 5mg

1 cp / J 30 min avant acte
surtout 3 AS pour 6 mois

PPV: 547DH00

PER: 07/24

LOT: L2575-1

6 118000 042068

Professeur H. FEKAK
Chirurgien urologue
أستاذ جراحة الكلى والمسالك البولية
43, Av. 2 Mars Casablanca
Tel. 0522 47 14 58 Fax: 0522 47 14 58

ICE 002213319000050

43, Avenue 2 mars,
1^{er} étage, N°1
Casablanca - 20490
Tél. : 05 22 47 14 57
Fax : 05 22 47 14 58
Gsm : 06 65 405 901
hafekak@yahoo.fr